

Saint-Antoine-de-Tilly, 4 décembre 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT DE L’ÉCOLE DE LA CLÉ-D’OR**

Madame, Monsieur,

Il me fait plaisir de vous convoquer à la rencontre du Conseil d’établissement qui aura lieu

**le mercredi 6 décembre 2023**

**à 18 h 45**

**au local d’anglais de l’école**

Vous trouverez ci-joint l’ordre du jour pour cette rencontre.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, l’expression de nos meilleurs sentiments.

Julie Lessard Marilyn Brousseau

Directrice Présidente



*Conseil d’établissement*

*École de la Clé-d’Or*

**Séance du 6 décembre 2023**

**18h 45**

***ORDRE DU JOUR***

# PRÉLIMINAIRES

* 1. Ouverture de la rencontre
	2. Présences et vérification du quorum

# SECRÉTARIAT

* 1. Secrétariat
	2. Lecture et adoption de l’ordre du jour
	3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023 ( documents)
	4. Suivis au procès-verbal

# QUESTIONS DU PUBLIC

1. **CONSULTATIONS – DÉCISIONS**
	1. Adoption des prévisions budgétaires 2023-2024 (@ document séance tenante)
	2. Approbation de nouvelles activités éducatives (@ document séance tenante)
	3. Approbation des frais chargés aux parents pour la semaine de relâche 2023- 2024
	4. Budget « Aide aux parents »
	5. Projet éducatif
	6. Sortie des finissants et campagne de financement

# INFORMATIONS

* 1. Présentation du rapport annuel 2022-2023 (document)
	2. Activités de Noël à venir

# RAPPORTS

* 1. Rapport du président
	2. Rapport de la direction
	3. Rapport des enseignants
	4. Rapport du service de garde
	5. Rapport de la représentante au comité de parents
	6. Rapport de l’OPP

# AUTRES POINTS

* 1. Date de la prochaine rencontre : 31 janvier 2024

# LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Saint-Antoine-de-Tilly, 4 décembre 2023